

## > Date & Lieu

**Vendredi 13 octobre 2017**  
de 16h15 à 18h15, à **Lyon**  
**REF. 13-L**

## > Public

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens, ...

## > Prérequis

**Professionnels en activité.**

## > Intervenant

**Xavier PRIGENT**, géomètre-expert,  
Expert REV, MRICS

## > Suivi pédagogique

**Journée de perfectionnement sans évaluation.**

- Questionnaire d'attente avant la formation, afin de permettre l'adaptation de l'intervention.
- Questionnaire de satisfaction.
- Questionnaire post-formation de suivi des acquis, en ligne, quelques semaines après la formation.

## > Renseignements et inscriptions

**Votre interlocutrice :**

Alexandra - 04 72 49 79 11  
alexandra.martin@edilaix.com  
Cert. AFNOR n° 2017/75773.01  
pour les formations courtes

**Habilitations CSN & CNB**,  
nous consulter.

**Conditions générales de ventes**  
accessibles sur [www.mei.fr](http://www.mei.fr)

## > Présentation

Le droit local de l'urbanisme influence de manière directe la valeur des terrains nus. Décrypter et analyser un PLU en vue de procéder à une évaluation d'un terrain constructible ou un terrain à bâtir.

## > Objectifs

- **Maîtriser les éléments d'un PLU ayant un impact sur la valorisation d'un terrain constructible ou à bâtir**
- **Approfondir les spécificités de l'évaluation des terrains nus.**

## > Plan d'intervention

**I - Les différentes pièces du PLU** (suite au guide de modernisation du contenu du PLU -Ministère du logement et de l'habitat durable -Avril 2017)

- Le rapport de présentation
- Le projet d'aménagement set de développement durable (PADD)
- Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Le règlement
- Le programme d'orientations et d'actions (POA)
- Les annexes

**II - Notions de terrain constructible et de terrain à bâtir**

**III - Les articles du PLU ayant une incidence sur la constructibilité**

**IV - Les méthodes d'évaluation des terrains à bâtir**

- Méthode par comparaison
- Méthode du compte à rebours

**V - Le cas particulier de l'urbanisation des « dents creuses » en zone U des PLU.**

*Tous les ateliers prévoient un temps d'échanges  
avec l'intervenant à la fin de l'atelier.*